

5 mars 2021

RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

AU 30 NOVEMBRE 2020

Note au lecteur

Le Rapport mensuel des opérations financières fournit un aperçu des résultats financiers mensuels du gouvernement du Québec. Il est préparé dans le but d'accroître la transparence des finances publiques et d'effectuer un suivi régulier sur l'atteinte de la cible relative au solde budgétaire pour l'année financière. Les informations financières qui y sont présentées ne sont pas auditées et sont basées sur les conventions comptables utilisées dans les états financiers annuels du gouvernement⁽¹⁾.

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Cette pandémie et les mesures mises en place pour y faire face ont des répercussions importantes, notamment sur la situation financière du gouvernement du Québec. Les incidences des mesures mises en place en lien avec la COVID-19 pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre 2020 sont présentées à l'annexe 3. Une mise à jour de cette information sera disponible à la fin de l'année financière.

Le Rapport mensuel des opérations financières au 31 décembre 2020 sera publié le 9 avril 2021.

Faits saillants de novembre 2020

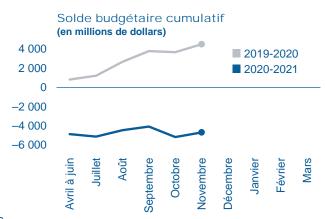
Au 30 novembre 2020, soit pour les huit premiers mois de 2020-2021, le solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire affichait un déficit de 4,7 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 9,2 milliards de dollars du solde budgétaire par rapport au surplus observé l'année précédente à pareille date. Ce résultat provient :

- de revenus de 75,5 milliards de dollars;
- de dépenses de 78,4 milliards de dollars;
- de versements de 1,8 milliard de dollars au Fonds des générations.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2020, un déficit budgétaire de 15,0 milliards de dollars est prévu pour l'ensemble de l'année, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

 Cela comprend une provision de 4,0 milliards de dollars pour pallier les risques économiques potentiels et financer les mesures additionnelles de soutien et de relance.

Le prochain budget sera l'occasion de mettre à jour les prévisions économiques et financières du gouvernement.



SOMMAIRE DES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	Novembre			Avril à novembre				
	2019	2020	Variation	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)	
Revenus autonomes	7 949	8 072	123	60 758	56 556	-4 202	-6,9	
Transferts fédéraux	1 969	2 699	730	15 953	18 915	2 962	18,6	
Revenus consolidés	9 918	10 771	853	76 711	75 471	-1 240	-1,6	
Dépenses de portefeuilles	-8 255	-9 440	-1 185	-65 473	-73 656	-8 183	12,5	
Service de la dette	-624	-650	-26	-5 109	-4 731	378	-7,4	
Dépenses consolidées	-8 879	-10 090	-1 211	-70 582	-78 387	-7 805	11,1	
SURPLUS (DÉFICIT)(2)	1 039	681	-358	6 129	-2 916	-9 045	_	
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE								
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-204	-198	6	-1 618	-1 779	-161	_	
SOLDE BUDGÉTAIRE(3)	835	483	-352	4 511	-4 695	-9 206	_	

REVENUS CONSOLIDÉS

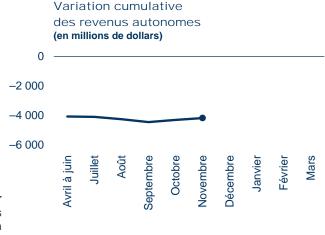
Revenus autonomes

Au 30 novembre 2020, soit pour les huit premiers mois de 2020-2021, les revenus autonomes totalisaient 56,6 milliards de dollars. Il s'agit d'une diminution de 4,2 milliards de dollars (6,9 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Le ralentissement de l'activité économique au Québec dû à la pandémie de COVID-19 a eu un effet à la baisse sur l'ensemble des sources de revenus autonomes.

Les **revenus fiscaux** ont diminué de 2,3 milliards de dollars (4,9 %), pour atteindre 45,6 milliards de dollars, en raison de :

- la diminution de 266 millions de dollars (1,2 %) de l'impôt sur le revenu des particuliers, découlant notamment de la décroissance des salaires et traitements;
- la diminution de 443 millions de dollars (10,1 %) des cotisations pour les services de santé, découlant notamment de la décroissance des salaires et traitements et de la mise en place d'un crédit de cotisation des employeurs au Fonds des services de santé pour les employés en congé payé;



- la baisse de 734 millions de dollars (14,2 %) des revenus provenant des impôts des sociétés, attribuable notamment à la décroissance de l'excédent net d'exploitation des entreprises pour les trois premiers trimestres de 2020;
- la diminution de 239 millions de dollars (22,9 %) de l'impôt foncier scolaire, attribuable notamment à la réforme du régime de la taxe scolaire, qui vise la diminution des taux de la taxe scolaire au Québec;
- la baisse de 665 millions de dollars (4,3 %) des **taxes à la consommation**, en raison notamment de la baisse de la consommation des ménages.

Les autres revenus autonomes ont diminué de 1,4 milliard de dollars (12,9 %), pour atteindre 9,2 milliards de dollars, en raison de :

- la baisse des droits et permis de 165 millions de dollars (5,6 %), attribuable principalement à la diminution des revenus perçus dans le cadre du système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre du Québec (SPEDE);
- la diminution des revenus divers de 1,2 milliard de dollars (15,7 %), attribuable notamment à la baisse des revenus de vente de biens et services, occasionnée par les mesures de confinement liées à la pandémie de COVID-19, ainsi qu'à la baisse des revenus de Capital ressources naturelles et énergie en lien avec la vente des actions détenues dans Minerai de fer Québec en 2019-2020.

Les **revenus provenant des entreprises du gouvernement** ont diminué de 496 millions de dollars (21,5 %), pour s'établir à 1,8 milliard de dollars. Cette baisse est principalement attribuable aux résultats de Loto-Québec, affectés par la fermeture temporaire des casinos et des salons de jeux ainsi que des différents points de vente. De plus, Hydro-Québec a constaté une baisse de la consommation d'électricité au Québec. Ces diminutions sont compensées en partie par l'augmentation des résultats d'Investissement Québec, découlant principalement de la hausse de la juste valeur des placements.

REVENUS AUTONOMES

	Novembre				Avril à no		
_	2019	2020	Variation	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)
Impôt sur le revenu et les biens							
Impôt sur le revenu des particuliers	2 681	2 969	288	21 840	21 574	-266	-1,2
Cotisations pour les services de santé	563	528	-35	4 391	3 948	-443	-10,1
Impôts des sociétés	648	711	63	5 153	4 419	-734	-14,2
Impôt foncier scolaire	125	90	-35	1 044	805	-239	-22,9
Taxes à la consommation	1 905	2 056	151	15 490	14 825	-665	-4,3
Revenus fiscaux	5 922	6 354	432	47 918	45 571	-2 347	-4,9
Droits et permis	563	508	-55	2 948	2 783	-165	-5,6
Revenus divers	922	819	-103	7 582	6 388	-1 194	-15,7
Autres revenus autonomes	1 485	1 327	-158	10 530	9 171	-1 359	-12,9
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	7 407	7 681	274	58 448	54 742	-3 706	-6,3
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	542	391	-151	2 310	1 814	-496	-21,5
TOTAL	7 949	8 072	123	60 758	56 556	-4 202	-6,9

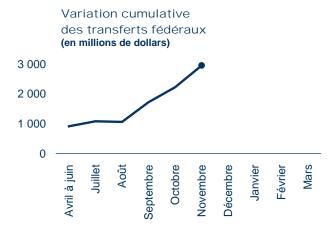
Transferts fédéraux

Au 30 novembre 2020, soit pour les huit premiers mois de 2020-2021, les transferts fédéraux totalisaient 18,9 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 3,0 milliards de dollars (18,6 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

 Cette croissance est principalement attribuable aux revenus des autres programmes.

Les revenus de **transferts pour la santé** ont augmenté de 226 millions de dollars (5,2 %), pour atteindre 4,5 milliards de dollars. Cette hausse s'explique en partie par la croissance du PIB nominal canadien, qui détermine le rythme de croissance de l'enveloppe du Transfert canadien en matière de santé (TCS).

Les revenus provenant des **autres programmes** ont augmenté de 2,6 milliards de dollars (139,7 %), pour atteindre 4,5 milliards de dollars, en raison notamment :



- d'un paiement de transfert de 661 millions de dollars effectué en juin 2020 dans le but de compenser une partie des efforts déployés par le Québec pour atténuer l'impact financier de la pandémie de COVID-19;
- de paiements de transfert de 1,6 milliard de dollars comptabilisés au 30 novembre 2020 relativement aux nouvelles ententes pour la relance sécuritaire et la rentrée scolaire sécuritaire conclues avec le gouvernement fédéral afin d'appuyer les provinces dans la mise en place de mesures en lien avec la pandémie.

TRANSFERTS FÉDÉRAUX

	Novembre			Avril à novembre			
	2019	2020	Variation	2019-2020	2020-2021	Variation	Variation (%)
Péréquation	1 094	1 104	10	8 750	8 835	85	1,0
Transferts pour la santé	540	568	28	4 322	4 548	226	5,2
Transferts pour l'enseignement postsecondaire et les autres programmes sociaux	127	133	6	1 019	1 069	50	4,9
Autres programmes	208	894	686	1 862	4 463	2 601	139,7
TOTAL	1 969	2 699	730	15 953	18 915	2 962	18,6

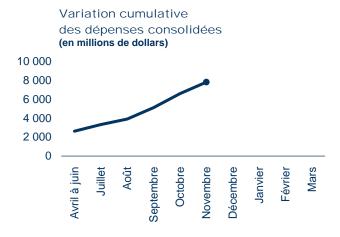
DÉPENSES CONSOLIDÉES

Au 30 novembre 2020, soit pour les huit premiers mois de 2020-2021, les dépenses consolidées totalisaient 78,4 milliards de dollars. Il s'agit d'une hausse de 7,8 milliards de dollars (11,1 %) comparativement à la même période de l'année précédente.

Cette croissance des dépenses reflète en particulier les ressources importantes mobilisées dans le portefeuille Santé et Services sociaux ainsi que les aides financières apportées aux individus, aux entreprises et aux municipalités dans le contexte de la pandémie de COVID-19.

Les dépenses du portefeuille **Éducation et Enseignement supérieur** ont augmenté de 265 millions de dollars (1,7 %), pour atteindre 15,6 milliards de dollars.

Les dépenses du portefeuille **Santé et Services sociaux** ont augmenté de 5,2 milliards de dollars (17,8 %), pour atteindre 34,5 milliards de dollars, en raison principalement de :



la hausse de 5,0 milliards de dollars des dépenses des établissements de santé et services sociaux, notamment attribuables au coût des équipements de protection individuelle ainsi qu'aux bonifications salariales octroyées aux travailleurs de la santé, dont les préposés aux bénéficiaires, pour reconnaître les efforts additionnels visant à faire face à la crise sanitaire.

Les dépenses des **autres portefeuilles** ont augmenté de 2,7 milliards de dollars (13,0 %), pour atteindre 23,6 milliards de dollars, en raison notamment de :

- la hausse de 934 millions de dollars des dépenses du portefeuille Finances, en partie attribuable à la contribution du Québec au programme Aide d'urgence du Canada pour le loyer commercial (AUCLC), au Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE) et au Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ);
- la hausse de 519 millions de dollars des dépenses du portefeuille Transports, principalement attribuable à l'aide financière octroyée dans le cadre du Programme d'aide d'urgence au transport collectif des personnes;
- la hausse de 436 millions de dollars des dépenses du portefeuille Économie et Innovation, provenant notamment des crédits d'impôt, dont ceux pour l'investissement relatif au matériel de fabrication et de transformation, pour des titres multimédias et pour la recherche scientifique et le développement expérimental, ainsi que du Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) et du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises (PAUPME);
- la hausse de 415 millions de dollars des dépenses du portefeuille Famille, dont une augmentation de 380 millions de dollars découlant de la bonification complète de l'Allocation famille annoncée dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2019:
- la baisse de 344 millions de dollars des dépenses du portefeuille Sécurité publique, s'expliquant notamment par l'aide financière accordée en 2019-2020 relativement aux inondations du printemps 2019;
- la hausse de 327 millions de dollars des dépenses du portefeuille Affaires municipales et Habitation, principalement attribuable à l'aide financière prévue dans l'Accord sur la relance sécuritaire et visant à soutenir les municipalités dans le contexte de la pandémie.

Les dépenses du **service de la dette** ont diminué de 378 millions de dollars (7,4 %), pour s'établir à 4,7 milliards de dollars, en raison notamment de la baisse des taux d'intérêt.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR PORTEFEUILLE⁽⁴⁾

	Novembre			Avril à novembre			
	2019 ⁽⁵⁾	2020	Variation	2019-2020(5)	2020-2021	Variation	Variation (%)
Éducation et Enseignement supérieur	2 137	2 263	126	15 308	15 573	265	1,7
Santé et Services sociaux	3 667	4 464	797	29 309	34 522	5 213	17,8
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	2 451	2713	262	20 856	23 561	2705	13,0
Dépenses de portefeuilles	8 255	9 440	1 185	65 473	73 656	8 183	12,5
Service de la dette	624	650	26	5 109	4 731	-378	-7,4
TOTAL	8 879	10 090	1 211	70 582	78 387	7 805	11,1

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

Composition des surplus ou des besoins financiers nets

Les revenus et les dépenses du gouvernement sont établis selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés et les dépenses, lorsqu'elles sont réalisées, sans égard au moment où ont lieu les encaissements et les décaissements.

Les surplus (besoins) financiers nets, quant à eux, sont constitués de l'écart entre les encaissements et les décaissements résultant des activités du gouvernement. Pour pourvoir à ses besoins financiers nets, le gouvernement a recours à diverses sources de financement, dont sa trésorerie et ses emprunts.

Les diverses rubriques des besoins financiers nets représentent les encaissements et les décaissements nets générés par les investissements du gouvernement en prêts, en placements, en participations dans ses entreprises et en immobilisations, ainsi que par les régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs et les autres comptes. Cette dernière rubrique comprend notamment le paiement des comptes fournisseurs et la perception des comptes débiteurs.

Pour la période d'avril à novembre 2020, les besoins financiers nets atteignent 3,4 milliards de dollars et s'expliquent par :

- le déficit de 2,9 milliards de dollars résultant de la différence entre les revenus et les dépenses du gouvernement;
- les besoins financiers de 2,4 milliards de dollars pour les placements, prêts et avances, principalement en raison d'une augmentation des prêts, notamment ceux accordés à titre de mesures d'appui aux entreprises touchées par la pandémie de COVID-19, et de la croissance de la valeur de consolidation des entreprises du gouvernement⁽⁷⁾;
- les besoins financiers de 2,4 milliards de dollars pour les immobilisations du gouvernement, dus à des investissements de 5,2 milliards de dollars en partie compensés par les dépenses d'amortissement de 2,8 milliards de dollars⁽⁷⁾;
- les surplus financiers de 2,3 milliards de dollars liés au passif des régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs, qui résultent d'une hausse de ce passif de 6,5 milliards de dollars⁽⁷⁾ compensée en partie par le versement des prestations aux employés de l'État de 4,3 milliards de dollars;
- les surplus financiers de 2,2 milliards de dollars provenant des autres comptes⁽⁸⁾, surplus qui résultent notamment de l'encaissement en septembre 2020 d'une somme provenant du gouvernement fédéral pour l'année 2020-2021 en vertu de l'Accord sur la relance sécuritaire et servant à financer les efforts déployés pour atténuer l'impact de la COVID-19 et soutenir la relance sécuritaire de l'économie.

SURPLUS OU BESOINS FINANCIERS NETS

	Avril à novemb	ore
	2019-2020	2020-2021
SURPLUS (DÉFICIT)(2)	6 129	-2 916
Opérations non budgétaires		
Placements, prêts et avances	-2 236	-2 418
Immobilisations	-2 015	-2 434
Régimes de retraite et autres avantages sociaux futurs	2 229	2 255
Autres comptes ⁽⁸⁾		2 162
Total des opérations non budgétaires	–2 041	-435
SURPLUS (BESOINS) FINANCIERS NETS	4 088	-3 351

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE EN 2020-2021

Les résultats au 30 novembre 2020 affichaient un déficit budgétaire de 4,7 milliards de dollars pour les huit premiers mois de l'année.

Selon les données présentées dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2020, un déficit budgétaire de 15,0 milliards de dollars est attendu pour l'ensemble de l'année 2020-2021, avant utilisation de la réserve de stabilisation.

Au cours des quatre derniers mois de l'exercice financier, soit de décembre 2020 à mars 2021, le déficit budgétaire proviendra :

- des résultats excluant les initiatives annoncées depuis le début de l'année financière, résultats qui feront augmenter le déficit de 1,6 milliard de dollars;
- des initiatives annoncées dans le Portrait de la situation économique et financière du Québec de juin 2020, dont un solde de 2,0 milliards de dollars reste à être comptabilisé;
- des initiatives additionnelles présentées dans Le point sur la situation économique et financière du Québec de novembre 2020, dont un solde de 2,8 milliards de dollars reste à être comptabilisé.

Par ailleurs, le gouvernement prévoit une provision de 4,0 milliards de dollars pour pallier les risques économiques potentiels et financer des mesures additionnelles de soutien et de relance.

L'utilisation de la réserve de stabilisation permettra de réduire le déficit budgétaire à 3,0 milliards de dollars.

Le prochain budget sera l'occasion de mettre à jour les prévisions économiques et financières du gouvernement.

ÉVOLUTION DU SOLDE BUDGÉTAIRE POUR 2020-2021 (en millions de dollars) 2020-2021 SOLDE BUDGÉTAIRE(3) - RAPPORT MENSUEL DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES AU 30 NOVEMBRE 2020 -4695RÉSULTATS À VENIR DE DÉCEMBRE 2020 À MARS 2021 Résultats excluant les initiatives - Revenus consolidés 43 383 - Dépenses consolidées -44 064 - Versements des revenus consacrés au Fonds des générations -874Sous-total -1555Solde des initiatives du portrait de juin 2020 à comptabiliser -1963Solde des initiatives de la mise à jour de novembre 2020 à comptabiliser -2787Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance -4 000 **TOTAL À VENIR** -10305SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION -15000Utilisation de la réserve de stabilisation 12 009 SOLDE BUDGÉTAIRE PRÉVU⁽⁹⁾ – MISE À JOUR DE NOVEMBRE 2020 -2 991

ANNEXE 1 : PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES - ÉVOLUTION DEPUIS LE BUDGET DE MARS 2020

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020-2021

(en millions de dollars)

	Budget de mars 2020	Révisions	Mise à jour de novembre 2020 ⁽¹⁰⁾	Variation (%) ⁽¹¹⁾
REVENUS CONSOLIDÉS				
Impôt sur le revenu et les biens				
Impôt sur le revenu des particuliers	35 435	-137	35 298	4,4
Cotisations pour les services de santé	6 896	-515	6 381	-2,1
Impôts des sociétés	8 530	-863	7 667	-10,9
Impôt foncier scolaire	1 349	-192	1 157	-24,8
Taxes à la consommation	22 961	-2 959	20 002	-6,3
Revenus fiscaux	75 171	-4 666	70 505	-1,8
Droits et permis	4 643	-441	4 202	-7,3
Revenus divers	10 975	-851	10 124	-7,6
Autres revenus autonomes	15 618	-1 292	14 326	-7,6
Total des revenus autonomes excluant ceux des entreprises du gouvernement	90 789	-5 958	84 831	-2,9
Revenus provenant des entreprises du gouvernement	4814	-1 208	3 606	-18,4
Total des revenus autonomes	95 603	-7 166	88 437	-3,6
Transferts fédéraux	25 692	4 604	30 296	20,1
Total des revenus consolidés	121 295	-2 562	118 733	1,5
DÉPENSES CONSOLIDÉES				
Éducation et Enseignement supérieur	-25 734	-349	-26 083	6,9
Santé et Services sociaux	-47 760	-4 699	-52 459	16,6
Autres portefeuilles ⁽⁶⁾	-36 806	-4 158	-40 964	13,1
Dépenses de portefeuilles	-110 300	-9 207	-119 507	13,1
Service de la dette	-8 266	693	-7 573	-1,3
Total des dépenses consolidées	-118 566	-8 514	-127 080	12,2
Provision pour risques économiques et autres mesures de soutien et de relance	_	-4 000	-4 000	_
SURPLUS (DÉFICIT)(2)	2 729	-15 076	-12 347	_
LOI SUR L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE				
Versements des revenus consacrés au Fonds des générations	-2729	76	-2 653	_
SOLDE BUDGÉTAIRE AVANT UTILISATION DE LA RÉSERVE DE STABILISATION	_	-15 000	-15 000	_
Utilisation de la réserve de stabilisation	_	12 009	12 009	_
SOLDE BUDGÉTAIRE ⁽⁹⁾	_	-2 991	-2 991	_

Note : Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

ANNEXE 2: DÉPENSES PAR MISSION

Les dépenses gouvernementales sont ventilées dans cinq missions consacrées aux services publics. Cette ventilation des dépenses de l'État dans ses principaux champs d'activité est un indicateur stable dans le temps, car elle n'est généralement pas influencée par les remaniements ministériels. Par ailleurs, puisqu'elle est également utilisée dans les comptes publics, sa présentation dans le *Rapport mensuel des opérations financières* permet de mieux suivre l'évolution des résultats réels au cours de l'année.

Les missions consacrées aux services publics sont :

- Santé et services sociaux, qui regroupe principalement les activités du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que les programmes administrés par la Régie de l'assurance maladie du Québec;
- Éducation et culture, qui regroupe principalement les activités des réseaux d'enseignement, l'aide financière aux études, les programmes du secteur de la culture ainsi que les programmes liés à l'immigration;
- Économie et environnement, qui comprend notamment les programmes touchant le développement de l'économie, les mesures d'aide à l'emploi, les relations internationales, l'environnement et le soutien aux infrastructures;
- Soutien aux personnes et aux familles, qui comprend notamment les mesures d'aide financière de dernier recours et d'aide à la famille et aux aînés, ainsi que certaines mesures d'aide juridique;
- Gouverne et justice, qui regroupe principalement les activités du pouvoir législatif, des organismes centraux et de la sécurité publique, ainsi que les programmes à caractère administratif.

DÉPENSES CONSOLIDÉES PAR MISSION EXCLUANT LE SERVICE DE LA DETTE (données non vérifiées, en millions de dollars)

	Novembre	Э	Avril à novembre		
	2019 ⁽⁵⁾	2020	2019-2020 ⁽⁵⁾	2020-2021	
Santé et services sociaux	3 566	4 354	28 617	33 648	
Éducation et culture	2 227	2 357	15 851	16 255	
Économie et environnement	914	1 215	8 365	9 909	
Soutien aux personnes et aux familles	864	759	7 255	7 640	
Gouverne et justice	684	755	5 385	6 204	
TOTAL	8 255	9 440	65 473	73 656	

ANNEXE 3 : INCIDENCE DE LA COVID-19 POUR LA PÉRIODE DU 1er AVRIL AU 30 NOVEMBRE 2020

En mars 2020, l'Organisation mondiale de la santé a déclaré une pandémie de COVID-19. Le 13 mars 2020, le gouvernement du Québec a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois. Il a alors entrepris de mettre en place une série de mesures en santé publique et d'offrir un soutien financier aux personnes, aux entreprises et aux collectivités pour les aider à composer avec les répercussions économiques de la crise.

Les initiatives pour gérer la crise et relancer l'économie prévues dans le *Portrait de la situation économique et financière* de juin 2020 et dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2020 ont des incidences importantes sur les résultats du gouvernement pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre 2020. Les dépenses présentées dans la présente annexe sont incluses dans les résultats mensuels du gouvernement.

La pandémie de COVID-19 a également eu des incidences indirectes sur les résultats financiers au 30 novembre. Ces incidences découlent notamment des mesures de confinement, dont les fermetures temporaires d'établissements. Elles se traduisent principalement par une diminution des revenus autonomes et de certaines dépenses, mais en raison des multiples facteurs en jeu, elles ne peuvent pas être chiffrées précisément.

Secteur de la santé et des services sociaux

Les dépenses supplémentaires pour le secteur de la santé et des services sociaux découlant de la pandémie sont estimées à 5,5 milliards de dollars pour la période de huit mois terminée le 30 novembre 2020.

DÉPENSES DU SECTEUR DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX RELIÉES À LA PANDÉMIE POUR LA PÉRIODE DU 1^{er} AVRIL AU 30 NOVEMBRE 2020⁽¹⁾

(en millions de dollars)

Catégories de dépenses	
Rémunération ⁽²⁾	2 984,5
Fonctionnement ⁽³⁾	864,2
Transfert ⁽⁴⁾	350,0
Équipements de protection individuelle ⁽⁵⁾	1 260,2
TOTAL	5 458,9

- (1) Il s'agit des dépenses additionnelles reliées à la pandémie et compilées par les organismes du réseau de la santé et des services sociaux (la liste des organismes est présentée à l'annexe 3 des états financiers consolidés 2019-2020 du gouvernement) et par la Régie de l'assurance maladie du Québec pour le volet rémunération. Pour les organismes du réseau, les données sont celles au 5 décembre, ajustées au 30 novembre 2020 au prorata du nombre de jours. Ces dépenses excluent l'impact du délestage d'activités non prioritaires, lequel a une incidence à la baisse sur les dépenses de santé prévues pour 2020-2021.
- (2) La rémunération comprend notamment les salaires du personnel à temps plein et des cadres incluant les primes, les heures supplémentaires, les avantages sociaux et les charges sociales. À ces coûts encourus par les organismes de la santé et des services sociaux, s'ajoute la rémunération relative aux demandes de paiement des professionnels de la santé adressées à la Régie de l'assurance maladie du Québec relativement à des modalités de facturation spécifiques à la COVID-19 (959,5 M\$).
- (3) Les dépenses de fonctionnement comprennent les autres charges directes reliées à la COVID-19, notamment le coût du matériel, celui des fournitures, les frais de transport et les coûts de formation du personnel.
- (4) Les dépenses de transfert comprennent notamment les sommes versées aux résidences pour personnes âgées et aux CHSLD privés non conventionnés, le soutien aux organismes communautaires et les services hospitaliers d'urgence.
- (5) Cette information a été établie à partir d'une estimation de la consommation par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Initiatives pour soutenir les Québécois, atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie et relancer l'économie

Pour la période du 1^{er} avril au 30 novembre 2020, le gouvernement a encouru des dépenses de 2,4 milliards de dollars afin de mettre en œuvre les initiatives pour soutenir les Québécois, atténuer l'impact de la pandémie sur l'économie et relancer l'économie présentées dans le *Portrait de la situation économique et financière* de juin 2020 et dans *Le point sur la situation économique et financière du Québec* de novembre 2020.

IMPACT FINANCIER DES INITIATIVES POUR SOUTENIR LES QUÉBÉCOIS ET NOTRE ÉCONOMIE (en millions de dollars)

Dépenses réelles Avril à novembre 2020 (8 mois)

	Avril à novembre 2020 (8 mois)
SOUTENIR LES QUÉBÉCOIS	
Programme incitatif pour la rétention des travailleurs essentiels (PIRTE)*	198,9
Soutenir les services de garde	97,8
Bonifier l'Aide financière aux études et améliorer les services d'aide aux étudiants	75,0 ⁽¹⁾
Renforcer le soutien des élèves et du personnel dans les écoles ainsi que leur sécurité	75,0 ⁽¹
Suspension des remboursements des prêts étudiants – Harmonisation à l'annonce du fédéral*	36,4
Recrutement de travailleurs agricoles	23,5
Autres initiatives	50,1
Sous-total Sous-total	556,7
ATTÉNUER L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR L'ÉCONOMIE	
Aide spécifique pour les organismes de transport collectif	613,7
Soutien pour toutes les municipalités	488,9
Aide pour les loyers commerciaux*	208,9
Programme actions concertées pour le maintien en emploi (PACME)*	125,5
Appui au secteur culturel	50,0 ⁽¹
Mesures pour la culture et les médias	32,7
Autres initiatives	53,6 ⁽¹⁾
Sous-total Sous-total	1 573,3
RELANCER L'ÉCONOMIE	
Favoriser la réintégration des Québécois sur le marché du travail	66,2
AUTRE IMPACT	
Risque de recouvrabilité et partie pardonnable des prêts/garanties d'emprunt	202,9
TOTAL	2 399,1

^{*} Ces initiatives sont terminées au 30 novembre 2020.

⁽¹⁾ Ces montants incluent en partie ou en totalité des dépenses entre entités du périmètre comptable du gouvernement qui auront une incidence sur le solde budgétaire du gouvernement au moment où les dépenses seront réalisées auprès des entités hors du périmètre comptable du gouvernement.

Informations financières consolidées

Les résultats consolidés regroupent les résultats de l'ensemble des entités faisant partie du périmètre comptable du gouvernement, c'est-à-dire qui sont sous son contrôle. Afin d'établir les résultats consolidés, le gouvernement élimine les opérations entre les entités du périmètre comptable. Des informations additionnelles sur l'organisation financière du gouvernement et le financement des services publics peuvent être consultées aux pages 13 à 18 du document <u>Processus et documentation budgétaires : une reddition de comptes sur les finances publiques de l'État</u>.

Notes

- (1) Un sommaire des principales conventions comptables du gouvernement peut être consulté aux pages 84 à 87 du volume 1 des <u>Comptes publics 2019-2020</u>.
- (2) Il s'agit du solde au sens des comptes publics.
- (3) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire.
- (4) Les dépenses consolidées par mission sont présentées dans l'annexe 2.
- (5) Certaines dépenses ont été reclassées entre les portefeuilles et entre les missions pour qu'elles tiennent compte du passage à la structure budgétaire 2020-2021.
- (6) Les autres portefeuilles incluent les éliminations interportefeuilles, qui résultent de l'élimination des opérations réciproques entre entités de différents portefeuilles.
- (7) Ces éléments, qui sont inclus dans le surplus (déficit) budgétaire du gouvernement, sont éliminés dans les opérations non budgétaires, car ils n'ont pas d'effet sur les liquidités.
- (8) Les surplus ou besoins financiers relatifs aux autres comptes peuvent varier de façon importante d'un mois à l'autre, notamment en fonction du moment où le gouvernement encaisse ou décaisse les sommes relatives à ses activités. Par exemple, lorsque le dernier jour d'un mois n'est pas un jour ouvrable, les remises relatives à la TVQ sont encaissées au début du mois suivant, de sorte que l'équivalent de deux mois de remises peut être encaissé au cours d'un même mois.
- (9) Il s'agit du solde budgétaire au sens de la Loi sur l'équilibre budgétaire, après utilisation de la réserve de stabilisation.
- (10) La présentation de l'information budgétaire du présent rapport mensuel est conforme à celle du cadre financier, tel que publié dans Le point sur la situation économique et financière du Québec Automne 2020.
- (11) Il s'agit de la variation annuelle par rapport aux résultats préliminaires de 2019-2020.

Pour tout renseignement, communiquer avec la Direction des communications du ministère des Finances, au 418 528-7382.

Le présent rapport est également publié sur le site Web du ministère des Finances : www.finances.gouv.gc.ca.